



Parc naturel
DE L'ARDENNE
MÉRIDIONALE

JAM!

Journal
de l'Ardenne
Méridionale

BERTRIX
BIÈVRE
BOUILLON
DAVERDISSE
GEDINNE
HERBEUMONT
PALISEUL
VRESSE-SUR-SEMOIS
WELLIN



Train & Sac à dos

ÉGAREZ-VOUS
DE GARE EN GARE



- p. 2 Édito |
Lauréats du concours photos
- p. 3 Quoi de 9 ?
- p. 4 Train & Sac à dos :
égarez-vous de gare en gare

- p. 6 Sensibiliser les enfants aux richesses naturelles
- p. 7 Une Charte paysagère pour notre territoire
- p. 8 Jardiner entre citoyens à la cité de Wellin
- p. 9 La biodiversité se cultive aussi dans votre jardin !
- p. 10 Culture différenciée du sapin de Noël

- p. 11 Agenda |
Traditions : la Semois
et son fumeux tabac
- p. 12 Suivez-nous !

édito

Dans ce numéro nous avons le plaisir de souligner une heureuse collaboration qui relie la Famenne, l'Ardenne et la Gaume en déployant seize nouveaux circuits (dont huit concernent notre Parc naturel) sous la dénomination « Train & Sac à dos » !

Il s'agit là d'une réelle proposition de retour à la nature, à un tourisme plus durable et vert par une alliance entre randonnée et utilisation des transports en commun.

La spécificité des circuits est double. Ils permettent, tout d'abord, une plongée au cœur de nos éblouissantes zones naturelles où ruisseaux, goutelles et rivières se côtoient avec roches et vastes forêts aux essences variées. Pour ensuite éveiller ou renforcer le retour sur soi-même en posant un regard profond sur ce qui nous entoure : champs, semailles, élevages, villages typiques aux maisons de pierres et d'ardoises, petites gares surgies d'un passé pas si lointain ; bref des coins à découvrir ou redécouvrir par l'autochtone et le touriste randonneur en un jour ou plus !

Notre patrimoine, simple, étonnant, naturel et humain ne peut nous laisser indifférent et c'est sur cette thématique forte que le Parc naturel a voulu s'investir en prévoyant également l'installation de créations d'artistes le long de plusieurs de ces randonnées.

Demain s'orientera vraisemblablement vers un retour aux choses essentielles, parfois bien trop vite larguées au profit d'autres découvertes.

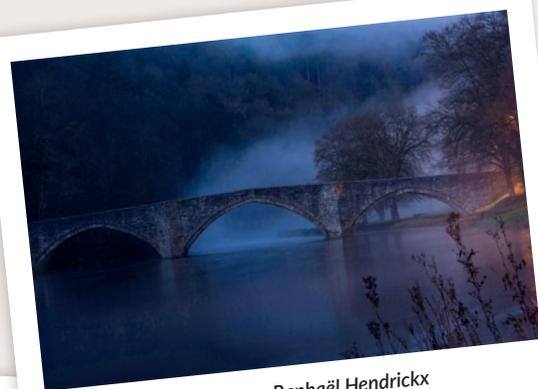
Pour le Conseil d'administration
Michel Hardy, Président



• Le point de vue du Jambon sous la brume par Thierry Gridlet

Notre territoire possède de nombreux points de vue et aires paysagères remarquables. Plusieurs citoyens nous les ont fait découvrir de manière inattendue en participant à notre concours photos sur les paysages insolites. Parmi les différents clichés proposés, trois d'entre eux se sont particulièrement distingués et ont été récompensés pour leur originalité. Vous pouvez les admirer ci-contre...

Concours photos « DES PAYSAGES INSOLITES » : les lauréats !



• Le pont de Cordemoy par Raphaël Hendrickx



• Le point de vue de la Ramonette, Bouillon dans le brouillard par Nadine Devloo

Un prix a été offert à chaque lauréat : panier de produits locaux pour le grand gagnant, assortiment de semences de prairie fleurie pour la deuxième place et pack touristique (guide des Parcs naturels de Wallonie et brochures de randonnée) pour la troisième position.

IDENTITÉ TERRITORIALE

DES BÉNÉVOLES SE MOBILISENT AUTOUR D'UN CHANTIER DE GESTION À GRAIDE

► Avec le soutien de la Commune de Bièvre, du Cantonement DNF, de Natagora et du Parc naturel, neuf volontaires ont réalisé un chantier de gestion sur une magnifique petite lande à callune à Graide en avril dernier. L'objectif ? Veiller à ce que la clairière reste « ouverte » et agrandir légèrement sa surface au profit d'espèces devenues rares en Ardenne méridionale mais qui subsistent encore sur le site, telles que l'alouette lulu, la grande tortue (papillon) et divers reptiles.



DES « DÉJEUNONS TOURISME » EN LIGNE POUR LES OPÉRATEURS TOURISTIQUES

► L'action « Déjeunons Tourisme » se poursuit en ligne dans une ambiance conviviale ! En février 2021, le webinaire sur la création de visuels efficaces pour les réseaux sociaux a suscité l'enthousiasme des opérateurs. À la demande des participants, celui de mai avait pour objectif d'apprendre à gérer son image sur Instagram, réseau social incontournable pour les professionnels du tourisme.

Une nouvelle recrue dans l'équipe !



Anne-Caroline Schnepf
Chargée de mission Agriculture

« J'ai rejoint l'équipe du Parc naturel en décembre 2020, avec pour mission d'accompagner la Coopérative fermière d'Ardenne méridionale (CoFARMe). Cette opportunité professionnelle me permet de retrouver des valeurs qui me sont chères comme la valorisation de l'agriculture locale et la promotion du circuit court. J'aime par ailleurs le contact humain et les interactions sociales, des aspects que je retrouve également dans mon travail pour CoFARMe. »



DES GUIDES FORMÉS À LA THÉMATIQUE DE LA FORÊT

► Au printemps, plusieurs guides du territoire ont eu l'opportunité de suivre la première partie de la formation sur la forêt proposée par le Parc naturel en collaboration avec la Société Royale Forestière de Belgique. Outre les aspects classiques (essences forestières, fonctionnement de l'arbre...), les différents usages de la forêt ont également été abordés. La suite de la formation, en juillet prochain, permettra aux participants de découvrir les travaux sylvicoles ainsi que les outils pédagogiques utiles pour les guidances en forêt !



UNE BECASINE PROCHAINEMENT DISPONIBLE À WELLIN

► La becasine est un outil tout-terrain permettant aux personnes à mobilité réduite de se balader dans la nature. Le Parc naturel a pour volonté de mettre cet outil à disposition des habitants de ses neuf communes et des touristes. Dans ce cadre, vous pourrez bientôt emprunter une becasine à l'Office du tourisme de Wellin et cela, gratuitement. Sur le territoire, vous pouvez également retrouver des becasines dans les points d'information touristique de Bouillon et Daverdisse.

Retrouvez toutes nos actualités sur ardenne-meridionale.be

ACTUALITÉS

Train & Sac à dos

ÉGAREZ-VOUS DE GARE EN GARE...
DE LA GRANDE FORÊT DE SAINT-HUBERT
À LA GAUME EN PASSANT PAR
L'ARDENNE MÉRIDIONALE !



Les amateurs de randonnée peuvent d'ores et déjà se réjouir... Cet été sifflera le départ du produit touristique Train & Sac à dos : un nouveau réseau de 16 randonnées de gare en gare développé par le Parc naturel de l'Ardenne méridionale, le Parc naturel de Gaume et le GAL Nov'Ardenne.

TRAIN & SAC À DOS, LE NOM EST ÉVOCATEUR !

Un trajet en train, un sac à dos et c'est parti pour une randonnée pédestre. Concrètement, le randonneur démarre et termine son parcours dans une gare. L'opportunité de se déplacer sans voiture, tout en profitant pleinement d'un voyage sur des lignes ferrées qui offrent de magnifiques paysages.

DES RANDONNÉES ENTRE FAMENNE, ARDENNE ET GAUME

L'ensemble des itinéraires permet de sillonner en plusieurs jours la Grande Forêt de Saint-Hubert, l'Ardenne méridionale et la Gaume. Au fil des parcours, des paysages et ambiances diversifiés accompagnent le randonneur : immersions en forêt, traversées de villages typiques, sentiers en bordure de Lesse et de Semois, découverte de points de vue grandioses... Des curiosités naturelles, patrimoniales et culturelles égayent également les randonnées.

16 POSSIBILITÉS DES PLUS VARIÉES

Selon le choix du randonneur, le parcours peut être d'une

journée ou s'étaler sur deux à trois jours. Sportif, culturel, gastronomique, patrimonial, ornithologique... il y en a pour tous les goûts.

Huit des seize randonnées traversent le territoire du Parc naturel de l'Ardenne méridionale. Nous vous avons déjà présenté les **quatre parcours Arrêts Verts** en juin 2020 (repris également dans ce nouveau réseau de randonnées Train & Sac à dos), voici un aperçu des **quatre nouveaux** connectant notre territoire aux territoires voisins :

- « **Sur les pas de l'ermite** » relie sportivement la gare de Grupont à celle de Graide avec un passage par la carrière de Resteigne, la forêt subnaturelle (Wellin) et une pause au Mémorial des maquisards.
- « **Entre culture et nature sauvage** » connecte la gare de Poix à celle de Paliseul en traversant Redu, village du livre et Our, un des plus beaux villages de Wallonie.
- « **Sur les traces des Tchêts et des Baudets** » entre Libramont et Bertrix permettra aux randonneurs de découvrir l'Étang de Luchy et sa faune aquatique.
- « **Entre Ardenne et Gaume** » de Bertrix à Florenville passe par des incontournables de la Semois : Château des Fées, cimetière marin de Morteihan, Château d'Herbeumont, village de Chassepierre... ▶

S'HÉBERGER ET SE RESTAURER EN COURS DE ROUTE

Sur les différents parcours, plusieurs alternatives ont été identifiées pour casser la croûte : petites courses à l'épicerie du coin, bistrot du terroir pour un repas sur le pouce ou restaurant gastronomique pour les plus gourmets. Côté hébergement, les possibilités sont nombreuses aussi : aires de bivouac/camping pour les amateurs de nuits en plein air, gîtes pour les groupes qui souhaitent s'attarder quelques jours dans la région, chambres d'hôtes/hôtels pour une nuit cosy et hébergements insolites pour les randonneurs qui cherchent à pimenter leur séjour !

DES INSTALLATIONS ARTISTIQUES POUR AGRÉMENTER LES RANDONNÉES

Douze installations artistiques verront le jour sur les 280 km de randonnée. Leur petit plus ? Outre leurs aspects esthétique et créatif, ces installations vous permettront de vous amuser, d'observer, de vous reposer, de pique-niquer...

Cinq d'entre elles prendront place en Ardenne méridionale d'ici le mois de septembre 2021 :

- **À la passerelle Maria (Wellin)**, un espace de pique-nique et de jeux en forme de truite accueillera petits et grands. Cette structure originale réalisée par Henri-François Bontemps, un artiste bertrigeois, sera composée de bois, acier galvanisé et corten.
- **Au Mémorial des maquisards (Daverdisse/Bièvre)**, le doux son de céramiques musicales créées par Ludovic Jeanmart baignera le visiteur dans une ambiance incitant au souvenir.
- **Sur le sentier entre Our et Beth**, des nutons en bois sculptés par Massimo Mohy, artiste de Bièvre, se dissimuleront entre roches et souches.
- **Au pont de la Scierie (Bertrix)**, un banc en bois et acier corten en forme de samare (fruit de l'érable) conçu par Henri-François Bontemps accueillera les randonneurs pour une pause au bord du ruisseau des Munos.
- **À la carrière du Fauté à Herbeumont**, une rose des vents et deux plateaux de table de pique-nique composés de pierres de la carrière enrichiront le site. Cette œuvre sera réalisée par Maïa Anastasiou.

DANS LA PRATIQUE, COMMENT S'ORIENTER ?

Chaque randonnée fait l'objet d'un dépliant. Celui-ci se compose d'une carte du parcours, d'un QR code pour suivre l'itinéraire sur smartphone, de belles photos et d'indications sur les principaux points d'intérêt rencontrés au cours de la randonnée. Toutes les informations pratiques (hébergements, restauration, transports en commun, informations touristiques...) y sont également répertoriées. Ces supports papier sont disponibles gratuitement dans les différentes structures touristiques du territoire.

Outre les dépliants, de courtes capsules web vous donneront prochainement un aperçu des ambiances et lieux traversés par chaque randonnée. Un bon moyen de découvrir les parcours en images avant de chausser vos bottines !

www.trainetsacados.com



En quelques chiffres...

- 280 km de randonnée
- 16 parcours de 12 à 62 km
- 12 gares et 1 arrêt TEC connectés
- 12 installations artistiques pour vous épater





NATURE

SENSIBILISER LES ENFANTS aux richesses naturelles qui nous entourent

Dans le cadre d'un partenariat avec le Contrat de rivière Lesse et notre Parc naturel, les élèves de l'école de Porcheresse ont été invités à participer à une animation sur les cours d'eau et les espèces qui s'y établissent.

À LA RENCONTRE DE LA BIODIVERSITÉ DES RIVIÈRES !

La biodiversité des rivières est parfois peu connue du grand public et des jeunes générations, d'où la volonté commune de notre Parc naturel et du Contrat de rivière Lesse de faire découvrir aux enfants ces milieux naturels des plus intéressants. L'animation s'est ici déroulée à proximité de la passerelle enjambant l'Almache à Porcheresse. Cet endroit, alliant milieu aquatique et espace forestier, forme de nombreux repaires et sites de repos pour différentes espèces.

EN QUÊTE DE MACRO-INVERTÉBRÉS

Par la réalisation d'un indice biotique, les enfants ont pu apprendre à observer la vie qui se cache entre les racines des arbres se fauillant dans l'eau. Plus précisément, un indice biotique permet d'analyser la qualité de l'eau en pêchant et en inventariant les macro-invertébrés, à savoir

les insectes et larves qui vivent dans la rivière. En fonction des différentes espèces recensées, de leur sensibilité aux polluants et sur base d'une grille de notation, il est possible de donner une note de 0 à 10 au cours d'eau.

Une incroyable diversité de larves et insectes a pu être récoltée par les enfants, indiquant la très bonne qualité de l'eau, mais également qu'il s'agit d'un site propice au cincle plongeur se nourrissant de ces macro-invertébrés. L'occasion de rebondir avec les enfants sur le mode de vie de cet oiseau et sur les exigences particulières dont il fait preuve dans sa recherche de sites de nidification qui se font, d'ailleurs, de plus en plus rares. Dans ce cadre et afin de lui fournir un petit coup de pouce dans cette tâche, un nichoir en bois a été installé sous la passerelle de l'Almache.

D'autres animations de ce type auront lieu avec plusieurs écoles du territoire dans le futur.



Préserver l'habitat du cincle plongeur

L'animation avec l'école de Porcheresse a signé le début de l'installation de 50 nichoirs à cincles plongeurs sur notre territoire !

En effet, partant du constat que les populations de cincles plongeurs sur le bassin versant de la Lesse ont tendance à souffrir d'une prédation accrue et du manque de supports de nidification lié à la réfection des ponts et à l'uniformisation des berges, le Contrat de rivière Lesse et les agents de la DNF nous ont fait part de l'intérêt de mettre en place des actions de préservation pour cette espèce.

En collaboration avec ceux-ci, nous avons donc décidé de procéder à l'installation de nichoirs artificiels sous les ponts les plus propices de notre territoire. En fonction de la hauteur de leur voûte ou du biotope dans lequel ils se trouvent, 50 des 76 ponts cartographiés ont été sélectionnés comme susceptibles de pouvoir accueillir un ou plusieurs nichoirs. Ces derniers sont conçus en partenariat avec l'association D.E.F.I.T.S. (service d'insertion socioprofessionnelle).

Ouvrez l'œil lors de vos prochaines balades, vous aurez peut-être la chance d'apercevoir un cincle plongeur à proximité d'un pont.



Durant ses premières années d'existence, chaque Parc naturel a pour mission de réaliser une Charte paysagère. Ce document constitue un outil clé en termes de gestion des paysages du territoire. Établi en concertation avec les acteurs locaux, il fixe les objectifs, les priorités ainsi que les moyens de protection et de valorisation à court, moyen et long terme. Depuis plusieurs mois, nous avons débuté ce travail d'ampleur au service de nos somptueux paysages.



Protéger et valoriser notre territoire au travers d'une CHARTÉ PAYSAGÈRE

EN QUOI CELA CONSISTE-T-IL RÉELLEMENT ?

La Charte paysagère se compose de trois parties : une analyse contextuelle du territoire, des recommandations et un programme d'actions. Ces actions pourront par exemple porter sur l'intégration paysagère de projets d'envergure, l'aménagement de points de vue, l'installation de systèmes pédagogiques de lecture du paysage...

Jusqu'ici, notre chargée de mission s'est penchée sur la première partie de ce document, à savoir l'analyse contextuelle. Celle-ci se rapporte à l'étude et la cartographie des paysages du territoire afin de déterminer les enjeux paysagers spécifiques. Déjà

bien entamée, cette section devrait être finalisée d'ici fin juin 2021.

LE COMITÉ DE PILOTAGE

En parallèle à ces premières démarches, un Comité de pilotage a été mis en place. Ce Comité se compose de représentants du territoire et de personnes spécialistes des paysages et de l'aménagement du territoire. Il suit et contribue à l'élaboration de la Charte paysagère en apportant les orientations nécessaires pour le travail à mener. Les membres du Comité se sont réunis virtuellement pour la première fois en février 2021. Une prochaine réunion est prévue en juin.

NOUS AVONS AUSSI BESOIN DE VOUS !

Parce que le cadre de vie et les paysages qui nous entourent nous concernent tous, nous souhaitons impliquer chaque citoyen qui le désire dans la création de cette

Charte. L'objectif étant de travailler en toute transparence et de permettre une meilleure compréhension et appropriation de l'outil.

Dans ce cadre, le Parc naturel lancera plusieurs interpellations dans les prochains mois : information, consultation, concertation et cogestion.

Au fur et à mesure des différentes étapes de la Charte, nous communiquerons un maximum sur les actions en cours et inviterons les citoyens intéressés à prendre contact avec nous pour échanger sur le sujet. Lorsque la situation sanitaire le permettra, des balades paysagères seront organisées sur le territoire afin de sensibiliser le grand public à cette thématique. Une consultation numérique à grande échelle est aussi prévue ainsi que bien d'autres actions qui seront mises sur pied tout au long de l'élaboration de la Charte !

Pour plus
d'informations

Contactez Louise Delecluse – 0472/ 32 36 33
louise.delecluse@ardenne-meridionale.be

PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



ACTION SOCIALE

Découvrir ou redécouvrir la pratique du jardinage en la partageant avec d'autres citoyens, telle est l'essence même des jardins collectifs. Afin de favoriser ces initiatives, le Parc naturel accompagne et participe à la mise en place de jardins partagés sur son territoire. C'est notamment le cas à Wellin où un nouveau jardin collectif a vu le jour au cœur de la cité du Cent-Cinquantième.

Un nouveau concept à la cité de Wellin : JARDINER ENTRE CITOYENS

Durant l'été 2020, plusieurs habitants de la cité ont émis le souhait de réaliser un jardin partagé sur un terrain en friche de 45 ares qu'ils avaient vigoureusement nettoyé. Une initiative citoyenne que la Commune et le CPAS de Wellin ont trouvé très intéressante et qu'ils ont décidé de concrétiser en faisant appel à divers partenaires.

UNE COLLABORATION RICHE DE SENS

Un partenariat est ainsi né entre des représentants de la cité, le CPAS - le PCS - la Commune de Wellin, notre Parc naturel, Ardenne et Lesse et l'association D.E.F.I.T.S. afin de mettre sur pied ce projet.

Toutefois, partir d'un terrain vague pour en faire un jardin partagé, cela demande quelques préparatifs. Définir le mode de fonctionnement, établir le plan d'agencement du terrain, réfléchir au matériel nécessaire, préparer la terre, organiser les futures activités...

Durant les réunions de travail réalisées fin 2020, début 2021, deux objectifs majeurs ont constamment animé les discussions des partenaires :

- donner la possibilité aux familles participantes (enfants et parents)

d'apprendre à cultiver leurs propres légumes, en découvrant et en échangeant des savoir-faire relatifs au jardinage ;

- favoriser les moments de partage et de rencontre au sein de la cité afin d'ancrer un lien social et d'encourager la solidarité entre les habitants.

LES ACTIVITÉS ONT DÉBUTÉ !

En plus de la participation aux différentes étapes de création du jardin,



le Parc naturel soutient ce projet par une aide matérielle (semences, outillages...) et par l'engagement d'un animateur pour la réalisation d'ateliers. L'objectif principal de ces animations est de transmettre des connaissances aux participants en les accompagnant dans la culture de leurs légumes et l'aménagement du jardin. Ces ateliers ont commencé en avril dernier. Depuis, un beau travail de plantation et d'agencement a déjà été réalisé par les habitants, mêlant enthousiasme et motivation.

DANS LA PRATIQUE

Concrètement, le jardin s'articule entre parcelles individuelles d'environ 75 m², réparties entre les familles participantes, et espace de culture commun pour des variétés de légumes plus classiques. Des zones de prairie fleurie et des petites structures de pierres viendront donner une note esthétique au jardin tout en favorisant la biodiversité. Un espace convivial devrait également être aménagé prochainement avec des bancs, des tables et une pergola.



NATURE

LA BIODIVERSITÉ se cultive aussi dans votre jardin !

Le printemps touche à sa fin et les beaux jours arrivent à grands pas. Le moment idéal pour que votre jardin se pare de ses plus belles couleurs afin d'attirer de nombreux visiteurs. Mais dans la pratique, comment faire pour accueillir cette profusion de vie et dans quel but ?

QUELQUES ASTUCES POUR BIEN DÉBUTER LA SAISON !

Avant de vous lancer dans la formidable épopée du jardinage, il est utile de réfléchir à plusieurs points. À cet égard, voici quelques conseils pour un jardin au naturel.

- **Comment faire pour bien entretenir votre sol et nourrir vos plantes ?** Éléments à privilégier : engrais vert, paillage, compost, bois raméal fragmenté (BRF), seigle, avoine, trèfle, phacélie...
- **Quelles sont les techniques culturales à mettre en œuvre ?** Pour prendre soin de la vie du sol : ne plus labourer, seulement décompacter le sol avec une grelinette.
- **Quelle est la nature de votre sol ?** Sol lourd ou léger, riche ou pauvre, acide ou calcaire, sec ou humide ? Il est utile d'en tenir compte et de sélectionner des plantes adaptées à votre sol.
- **Comment gérer les besoins en eau de votre jardin ?** Adapter l'arrosage en fonction des plantes, utiliser du paillage, ombrager le jardin, récupérer l'eau de pluie et de lavage des légumes...
- **Comment insérer votre jardin dans son milieu environnant ?** Choisir des plantes de variétés locales, réfléchir à l'emplacement de votre jardin en fonction de la direction du vent, des lieux ombragés/ensoleillés...
- **Quelles sont les méthodes de lutte préventive à conseiller ?** Rotation des cultures, compagnonnage, purin, filet, tunnel nantais, auxiliaires de culture...



- 1 Haie vive
- 2 Tas de compost
- 3 Haie de bois mort
- 4 Zone d'herbe non tondue le long de la haie / Prairie fleurie
- 5 Abreuvoir à oiseaux et insectes
- 6 Tas de pierres
- 7 Paillage et BRF (sur les bandes potagères)
- 8 Hôtel à insectes
- 9 Tas de bois et branches
- 10 Mare
- 11 Muret en pierres sèches

DES ESPÈCES QUI VOUS AIDERONT À JARDINER

Plusieurs éléments, aménagements ou pratiques très simples favoriseront la biodiversité dans votre jardin. Vous trouverez quelques exemples sur l'illustration ci-dessus pour vous inspirer...

Ces différents aménagements encourageront la présence de multiples espèces dans votre jardin. Celles-ci ont chacune leur utilité et vous aideront à combattre naturellement les ravageurs de votre culture. La mé-sange charbonnière, par exemple, sera votre meilleure alliée pour vous

débarrasser d'environ 15 000 chenilles par famille et par saison. Les hérissons, de leur côté, se régaleront de limaces, les larves de coccinelle dévoreront plus de 600 pucerons durant leur développement... Et ce sont loin d'être les seules espèces qui vous seront utiles.

Vous l'aurez donc compris, la biodiversité, c'est la clé de voute de votre jardin !



Besoin d'un conseil pour aménager votre jardin au naturel ?

Contactez Baptiste Goguillon : 0472/ 93 14 50
baptiste.goguillon@ardenne-meridionale.be



NATURE



AGENDA

03/07/2021 | TV Lux | Matéle
Dès 18h ▶ Ardenne méridionale –
Le MAG n°10

03-04/07/2021 | Paliseul
Formation sur la forêt multifonctionnelle - 2^e partie (complet)

09/2021 | Lieu à définir
Inauguration des randonnées
Train & Sac à dos

21/09/2021 | Herbeumont
8h-10h30 ▶ Déjeunons Tourisme

02/10/2021 | Lieu à définir
10h-16h ▶ Formation à la lecture de
paysages pour les guides du territoire

1^{er} et 3^e dimanches du mois
Paliseul | 9h-12h ▶ Donnerie

REPAIR CAFÉS

Bouillon | 4^e dimanche
du mois ▶ 9h-12h

Bertrix | 3^e samedi
du mois ▶ 13h-16h

Bièvre | 3^e samedi
du mois ▶ 9h-12h

Gedinne | 1^{er} samedi
du mois ▶ 9h30-13h

Vresse-sur-S. | 3^e samedi
du mois ▶ 9h-12h

MARCHÉS DU TERROIR

Gedinne | De mai à décembre
1^{er} samedi du mois ▶ 9h-12h

Bertrix | Ferme du Bijou
Chaque samedi ▶ 15h-18h30

Paliseul | 1^{er} vendredi du mois
(sauf janvier) ▶ 17h-19h

Vresse-sur-S. | D'avril à octobre
3^e vendredi du mois
▶ 17h-20h

Herbeumont | De mai à sept.
Proch. dates : 24/07, 15/08,
18/09 ▶ 11h-17h

La tenue de ces événements est à vérifier en fonction des mesures sanitaires et des vacances d'été.

Notre agenda est perturbé par la crise sanitaire en cours. Suivez-nous sur Facebook et sur notre site ardenne-meridionale.be/agenda pour être tenu au courant des événements.

Le projet, débuté en mars 2019, propose de travailler en collaboration directe avec les producteurs de sapins de Noël pour tester différents modes de production alternatifs plus respectueux de l'environnement.

Vers une CULTURE DIFFÉRENCIÉE du sapin de Noël : avancées et perspectives



Des moutons Shropshire dans une parcelle à Bièvre

DEUX ANS PLUS TARD, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

La collaboration, initiée au départ avec quelques producteurs, s'est aujourd'hui élargie à 10 producteurs partenaires chez qui nous avons mis en place 13 essais sur près de 20 hectares. Dans ces essais, nous testons diverses variétés de couverts végétaux de densité différente, avec une plantation directe ou différée des sapins de Noël. Une fois en place, les parcelles sont entretenues par fauche ou par pâturage de moutons Shropshire.

Afin d'analyser l'évolution des essais, nous réalisons plusieurs suivis. Ceux-ci concernent la densité du couvert, la compétition avec les adventices et l'appétence pour les essais pâturés. Un autre paramètre, et non des moindres, sur lequel nous nous penchons se rapporte au développement des sapins. Pour l'évaluer, trois

variables sont mesurées en début et en fin de saison végétative : la taille de l'arbre, la taille de la flèche et le diamètre du tronc.

La volonté est également de favoriser la biodiversité fonctionnelle au cœur des parcelles afin de gérer naturellement les ravageurs de la culture de sapins. Diverses structures y sont dès lors installées : des nichoirs à oiseaux, des abris pour insectes, des perchoirs à rapaces, des bandes fleuries voir même des refuges à chauves-souris et une haie quand la situation s'y prête. En parallèle et avec l'aide d'une société partenaire, nous effectuons des suivis de groupes faunistiques et floristiques sur 32 parcelles de sapins d'âges divers et de gestion différente (différenciée vs conventionnelle).

Finalement, afin de pouvoir conseiller les producteurs en termes de fertilisation et éviter les excès, nous cherchons

à établir le cycle des besoins azotés du sapin de Noël Nordmann. Pour cela, 22 parcelles sont échantillonnées et analysées deux fois par an.

ET POUR LA SUITE ?

Après la mise en place des premières cultures, nous avons soulevé, avec nos producteurs partenaires, différentes questions auxquelles nous essayerons de répondre. Nous allons notamment étudier le taux d'humidité du sol en présence ou non de couverts végétaux. Nous suivrons aussi la température au pied des sapins lorsque les bourgeons débourreront afin de déterminer si le risque de dégât au gel est plus ou moins important en gestion différenciée qu'en conventionnelle.

En outre, d'ici la fin 2023, nous envisageons la mise en place de nouveaux essais afin d'augmenter davantage les surfaces en culture différenciée. Trois d'entre eux ont déjà été semés et plantés, dont un à Ucimont (Bouillon) sur une parcelle de Patrice Pochet qui sera gérée par ses moutons Shropshire. Deux autres essais suivront également et viseront à convertir des parcelles conventionnelles existantes en réalisant des semis de couverts végétaux entre les lignes de sapins de trois ans d'âge.



Mise en place d'un essai à Ucimont (Bouillon)

La Semois et son FUMEUX TABAC

La culture du tabac dans nos contrées est attestée par un écrit de 1664 où le Duc de Bouillon interdit aux habitants de Sugny de planter du tabac. Cette plante ne figurant pas sur la liste des cultures donnant lieu au droit de terrage (sorte de taxe), les paysans du duché avaient vite flairé la bonne affaire et s'étaient mis à la culture du tabac, plus lucrative. Cette culture finira par tomber en désuétude.

Toutefois, en 1885, Joseph Pierret, Maître d'école à Mouzaive, cultive à titre expérimental un are de tabac « kentucky », dans le noble but de trouver un revenu d'appoint aux paysans de la vallée. En 1910, ce sont 400 hectares qui sont plantés ! Petit à petit, on stabilise une variété à l'arôme incomparable qui se plaît sur le sol schisteux de la vallée et sait tirer parti des brumes : on l'appellera naturellement « Semois ». Dans les années 1950, le Semois entame son déclin : les taxes, la cigarette américaine et les caravanes auront raison de lui.

Aujourd'hui, une poignée de jeunes recrues tente farouchement de conserver le savoir-faire des derniers planteurs et cultive encore un peu du seul véritable Semois.

Pour ces néo-planteurs, l'année commence fin mars avec le brûlage de la terre des couches qui recevront le semis. Ensuite, une fois le semis effectué, le planteur surveille l'arrosage de ses couches et les protège au mieux du gel nocturne. La Saint-Urbain derrière lui, il va repiquer ses plants et effectuer le recensement en vue de la déclaration aux accises. S'en suit une période d'entretien du champ. Puis, fin juillet, le tabac va développer sa hampe florale que le planteur va couper afin de favoriser les grandes feuilles qui formeront l'or noir de la vallée. Toutefois, le tabac continuera de produire de nouvelles tiges ; commence alors le douloureux travail du « djétounage » consistant à couper les tiges secondaires.

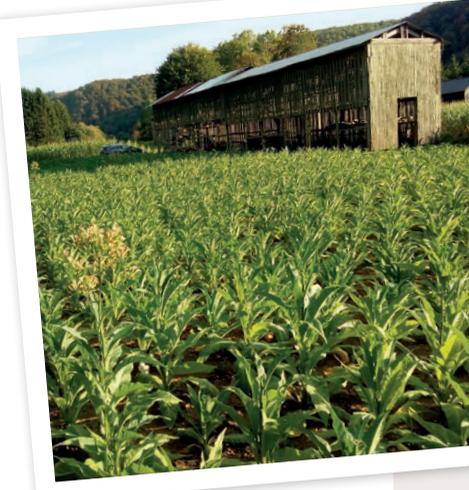
Début septembre, sonne le temps de la mise au séchoir ! Le planteur coupe les pieds de tabac, les laisse faner 12 à 24 h, puis les emmène au séchoir où piqués sur des « boudriots », ils seront hissés au sommet du hangar à claire-voie. Notre belle vallée les bercera de ses brumes pendant deux mois. Dès novembre, le planteur va « splitchi » (effeuiller) le tabac et former avec les feuilles les fameuses manques qui vont continuer à sécher dans les greniers. Arrive février, il faut confectionner les ballots, les peser pour la déclaration finale aux accises et, enfin, les livrer chez les fabricants qui transformeront les feuilles devenues marron afin de ravir les papilles des amateurs de la bouffarde.

Vous aussi vous connaissez des traditions ou légendes issues de notre territoire ? Partagez-les avec nous à : info@ardenne-meridionale.be

Un article écrit en collaboration avec Pierre Martin et Antoine Poncelet, planteurs de tabac « Semois ».



TRADITIONS



Posons
une **empreinte**
nouvelle !



Suivez-nous !

UN SITE WEB POUR MIEUX NOUS CONNAÎTRE

► www.ardenne-meridionale.be

UNE PAGE FACEBOOK POUR ÊTRE AU PLUS PROCHE DE NOTRE ACTUALITÉ

►  @ardenneridionale

UN JOURNAL SEMESTRIEL POUR COMPRENDRE NOS ACTIONS

► Rendez-vous en décembre 2021
pour un 7^e numéro du JAM !

UN MAGAZINE TÉLÉ POUR DÉCOUVRIR NOS PROJETS EN IMAGES

► RDV sur TV Lux et Matélé
le samedi 3 juillet 2021
pour le prochain « Ardenne
méridionale – LE MAG »

Éditeur responsable :

Parc naturel de
l'Ardenne méridionale
Rue de la Station 1c
6850 Paliseul
061/46 03 44

Équipe du Parc naturel :

Direction :
Hélène Poncin
Administration
et comptabilité :
Estelle Bodelet
Chargés de mission :
Clément Authélet,
Louise Delecluse,
Julie-Ambre Flauder,
Baptiste Goguilleon,
Harmonie Jardon,
Antonio Ramirez,
Anne-Caroline Schnepf,
Sylvain Trigalet

Photo de couverture :

Point de vue du Mergyre
- Thomas Meunier

Crédits photos :

Mathieu Gillet, Pierre
Martin, Caroline Maqua,
Thomas Meunier,
Parc naturel de
l'Ardenne méridionale,
Christophe Quintin,
Michel Vanhamme,
Laetitia Yonkerque

Mise en page :

mathieu-gillet.be

Tirage :

Journal tiré à 20 700
exemplaires distribués
gratuitement sur les 9
communes du territoire

Impression :

Imprimerie Doneux
Sur papier FSC & ECF
avec encre végétale



Fonds européen agricole
pour le développement
rural - l'Europe investit
dans les zones rurales.

